

# J'arrive parfois à mes limites

*Beatrice Hässig porte trois casquettes: elle est formatrice dans une entreprise formatrice, responsable de cours interentreprises et enseignante dans une école professionnelle. Elle enseigne les assistants médicaux CFC / assistantes médicales CFC. Ses trois casquettes ne sont pas toujours une sinécure, mais la voie de la coopération entre les trois lieux de formation s'en trouve raccourcie.*

*Texte de Daniel Fleischmann*

Un ulcère chronique peut avoir pour origine un trouble de la circulation sanguine, une infection ou une tumeur. Cette maladie est enseignée au 6e semestre de la profession d'assistant médical CFC. Durant la partie théorique, les personnes en formation apprennent comment la maladie survient, quelles sont les informations dont doivent disposer les patients et comment soigner correctement ce type d'ulcère. La mise en application du savoir fait ensuite l'objet du cours interentreprise qui a lieu peu de temps après la leçon en question à l'école professionnelle. Ce savoir appliqué peut prendre la forme d'un jeu de rôle et comprendre de nombreux aspects. Comment aménager le lieu de travail et à quel matériel recourir pour soigner la plaie? Quel est le traitement approprié et comment appliquer le pansement? Quelles mesures d'hygiène sont indispensables et à quelles réactions du patient faut-il prêter attention?

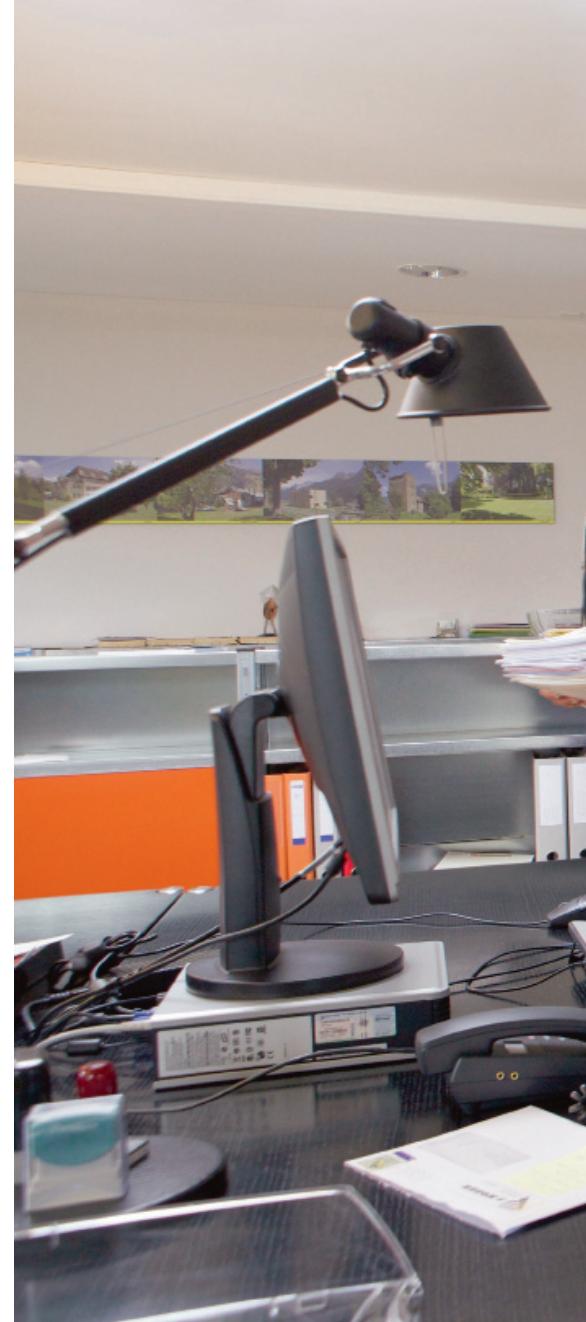
## L'ORIGINE DES COURS INTERENTREPRISES

Les cours interentreprises sont apparus pour la première fois dans la loi sur la formation professionnelle de 1963 et portaient alors le nom de «cours d'introduction». Ces cours, rendus pratiquement obligatoi-

res depuis la troisième révision de la loi datant de 1978, ont pour objectif de combler les lacunes en matière de formation professionnelle initiale qui ne peuvent être prises en compte dans la qualité requise dans les deux autres lieux de formation. La description du fonctionnement des cours interentreprises est également évoquée dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPr), entrée en vigueur en 2004. L'art. 16 traite des contenus, des lieux de formation et des responsabilités. L'al. 2 dispose:

- «La formation professionnelle initiale se déroule en règle générale dans les lieux de formation suivants:
  - a. dans l'entreprise formatrice, un réseau d'entreprises formatrices, une école de métiers, une école de commerce ou dans d'autres institutions accréditées à cette fin, pour ce qui concerne la formation à la pratique professionnelle;
  - b. dans une école professionnelle, pour ce qui concerne la formation générale et la formation spécifique à la profession;
  - c. dans les cours interentreprises et dans d'autres lieux de formation comparables, pour ce qui concerne les compléments à la formation à la pratique professionnelle et à la formation scolaire.

Beatrice Hässig connaît par cœur l'interface entre l'étude théorique et le tableau clinique concernant par exemple un ulcère et ses divers traitements pratiques. Elle enseigne au centre de formation Économie à Weinfelden avec un taux d'occupation de



60%, donne des cours interentreprises et est responsable de la formation dans un cabinet médical. Elle estime judicieux d'agir sur les trois lieux de formation, même si cela implique d'avoir trois employeurs différents (la Société des médecins, le canton et le cabinet médical) et d'atteindre fréquemment ses limites en matière de charge de travail. «Il est très intéressant d'observer la formation professionnelle initiale sous trois angles différents» dit-elle.

En tant qu'enseignante dans une école professionnelle, elle enseigne les branches «Diagnostic général et thérapie», «Organisation du cabinet médical» et «Hygiène» et durant les cours interentreprises, elle aborde principalement le thème «Consultations» (qui est une mise en pratique de la branche «Diagnostic général et thérapie»). Elle conçoit moins le rôle des cours interentreprises comme il est défini dans la LFPr, c.-à-d. comme le lieu où sont comblées



les lacunes laissées par les deux autres lieux de formation. Pour elle, les cours interentreprises sont plutôt le lieu où les personnes en formation peuvent mettre en pratique ce qu'elles ont appris en théorie. Les cours interentreprises requièrent donc beaucoup de temps. Durant la première année d'apprentissage, les assistantes médicales suivent des cours interentreprises un jour par semaine.

### DIVERSES FORMES DE SAVOIR

Cet exemple montre à l'envie que les trois lieux de formation ne sont pas simplement des endroits différents où les personnes en formation acquièrent un savoir tantôt pratique, tantôt théorique. À bien des égards, la manière d'apprendre dans ces lieux de formation est aussi spécifique. Norbert Landwehr a décrit dans plusieurs contributions les concepts d'enseignement et d'apprentissage spécifiques à chacun des

trois lieux de formation. Il distingue les rôles de l'école professionnelle et de l'entreprise formatrice comme suit:<sup>1</sup>

- Alors que l'école professionnelle comprend elle-même comme un temps passé consciemment au-dehors du contexte opérationnel de l'entreprise, l'apprentissage en entreprise est le lieu d'intégration des exigences et des contraintes concrètes du quotidien professionnel.
- Alors que l'école professionnelle cherche à créer dans un cadre protégé suffisamment d'espace propice à l'apprentissage, l'entreprise formatrice vise une socialisation professionnelle la plus efficace possible, qui passe par la familiarisation avec les conditions du travail du monde professionnel.
- Alors que l'école professionnelle s'inscrit plutôt dans une logique propre aux branches et à la systématique des bran-

ches, l'apprentissage en entreprise privilégie la structure, le séquencement et la pondération des contenus de la formation.

- Alors que la formation à l'école professionnelle met plutôt l'accent sur la transmission cognitive de l'information au travers des formes classiques de la présentation du savoir, la formation en entreprise privilégie l'«apprentissage sur le tas» (learning by doing), la reproduction de ce qu'il faut faire et la résolution de problèmes opérationnels.
- Alors que l'école professionnelle tend plutôt à transmettre un savoir abstrait et à négliger les conditions et les situations opérationnelles au profit de l'application de règles universelles et l'ac-

<sup>1</sup> *Journal Dossier. Berufsbildung im Gesundheitswesen. Der dritte Lernort. Dezember 2004.*

<sup>2</sup> *Walter Goetze ea: Der dritte Lernort. Bildung für die Praxis, Praxis für die Bildung. hep verlag 2004.*

quisition d'expériences, l'apprentissage en entreprise est axé sur les cas concrets au détriment de l'exigence de comprendre chaque situation et chaque solution pratique de manière fondée.

Il est aisément de déduire de cette comparaison l'idée didactique que les cours interentreprises sont une «unité fonctionnelle compensatoire». Son rôle est de relier la théorie à la pratique et de faciliter ainsi un transfert des connaissances acquises. Norbert Landwert parle dans ce contexte de l'appropriation d'un «savoir explicite» acquis typiquement à l'école professionnelle et de l'appropriation d'un «savoir implicite» acquis en entreprise. Le troisième lieu de formation qu'est le cours interentreprise peut assurer le transfert de savoir dans les deux directions (voir schéma). Le dilemme en arrière-plan a été décrit comme suit par Ursula Renold<sup>2</sup>: «D'une part, en raison de leur spécialisation, les entreprises ne sont pas en mesure de transmettre l'ensemble des contenus de la formation requis pour acquérir une compétence professionnelle globale et généralisante; d'autre part, la tendance croissante à l'abstraction exige des rapports authentiques à la réalité et davantage d'actions pratiques.»

### LA JUXTAPOSITION DES TROIS LIEUX DE FORMATION SE JUSTIFIE

Beatrice Hässig établit aisément le lien entre l'enseignement en école professionnelle et dans les cours interentreprises, même si à l'heure actuelle elle n'enseigne pas les mêmes personnes en formation dans ces deux lieux de formation. Les cours interentreprises ont lieu dans les mêmes salles de cours que l'enseignement en école professionnelle; la seule différence tient au fait que les lits de camp et les plateaux à instruments sont placés au milieu de la pièce. Beatrice Hässig: «Chaque semaine, j'ai des contacts avec mes collègues. Nous savons très précisément quels thèmes nous traitons présentement.» Un regret tout de même: «Nous disposons de

		OBJECTIF: SAVOIR EXPLICITE	OBJECTIF: SAVOIR IMPLICITE	
		De l'explicite à l'explicite	De l'explicite à l'implicite	Tâches d'enseignement et d'apprentissage du troisième lieu de formation l'entreprise formatrice
DÉBUT: SAVOIR IMPLICITE	DÉBUT: SAVOIR EXPLICITE	Reprise du savoir expertise explicite (p. ex. durant l'enseignement et l'apprentissage «traditionnels»)	Transformation du savoir explicite en savoir contextualisé implicite (en partie grâce à un entraînement tenant compte de la situation)	
	De l'implicite à l'explicite	Transformation du avoir implicite en savoir explicite (p. ex. au travers d'une réflexion ciblée et axée sur les connaissances expérimentales en situations pratiques)	De l'implicite à l'implicite	Tâches d'enseignement et d'apprentissage de l'école professionnelle et de l'entreprise formatrice

Source: Norbert Landwehr: *Berufsbildung im Gesundheitswesen. Der dritte Lernort. Journal Dossier, Dezember 2004.*

trop peu de temps pour les travaux scolaires. Je suis toujours en train de rattraper la matière du cours interentreprise.»

La coopération avec l'entreprise formatrice lui réussit moins bien. Et Beatrice Hässig de citer un exemple: «La prise de sang capillaire est abordée durant l'enseignement en novembre de la première année d'apprentissage. De fait, l'idéal serait de traiter ce genre de prise de sang durant l'enseignement en entreprise dans le même laps de temps. Dans la pratique, une partie des personnes en formation est déjà confrontée antérieurement avec cette technique alors que d'autres sont initiées aux aiguilles et aux éprouvettes au printemps suivant seulement.» Beatrice Hässig serait très contente si elle disposait d'un espace dans la formation en entreprise pour informer régulièrement sur les thèmes traités à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises, un livre de bord des personnes en formation en quelque sorte. Par ailleurs, elle trouve également juste la règle non écrite émise par la Société des médecins qui veut que les responsables des cours

interentreprises soient, si possible, des personnes exerçant leur profession. «Cette question n'est toutefois pas essentielle», s'empresse-t-elle de relativiser. «Les jeunes gèrent en règle générale très bien les déca-

*Beatrice Hässig conçoit moins le rôle des cours interentreprises comme défini dans la loi sur la formation professionnelle (LFPr), c.-à-d. comme le lieu de comblement des lacunes laissées par les deux autres lieux de formation.*

lages dans la matière enseignée, les différences dans la terminologie, voire même les différences de procédure d'un lieu de formation à l'autre. D'après moi, ce n'est en tout cas pas une raison suffisante pour fusionner les trois lieux de formation ou pour intégrer par exemple les cours interentreprises dans l'enseignement dispensé par les écoles professionnelles.»

En cela, Beatrice Hässig émet un principe déjà évoqué par Norbert Landwehr dans ses réflexions théoriques. «Le rattachement



Beatrice Hässig a chaque semaine des contacts avec ses collègues du 3e lieu de formation.

du 3e lieu de formation aux deux acteurs principaux de la formation professionnelle recèle un danger, à savoir que les fonctionnements du transfert du savoir se calquent de manière intempestive sur les fonctionnements et les routines de la formation en entreprise et en école professionnelle. Dans le cas de l'école professionnelle, cela pourrait signifier que les plages d'enseignement et d'apprentissage requis par le processus de transfert du savoir soient utilisées pour l'élargissement de l'enseignement traditionnel.» Il n'y a guère qu'un «rattachement» pour lequel Beatrice Hässig soit reconnaissante: grâce aux efforts du rectorat de son école et de la Société des médecins, elle peut depuis peu enfin s'acquitter de ses tâches d'enseignante et de responsable de cours interentreprises tout en étant membre d'une seule et même caisse de pension et profiter de la déduction de coordination.